



Conseil de quartier Belleville Commission Cadre de Vie

Compte-rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2009 (Maison du Bas Belleville)

Étaient présents : Agnès Bellart, Danièle Gaulier, Claude Grognet, Agnès Grosjean, Pierre Grosjean, Fabien Houiller, Isabelle L'Hoir, Jacques L'Hoir, Cristina Lira, Marc Naimark, Brigitte Poirier, Jacob Slawny, Marie-Claude Vallet,

Invités : Nathalie Maquoi, Pierre Delotte

Excusés : Anne Baudonne, Éliane Bénarrosch, Alain Casanova, Monica Tarabusi.

1 - Murs légaux (graphes, fresques)

Nathalie Maquois adjointe à la Maire du 20^e, Pierre Delotte chargé de mission - "Jeunesse, vie étudiante et jeunes travailleurs" sont venus nous parler de la mise en place, au niveau de la municipalité, de "murs légaux" (fresques, graphes...).

Constatations de départ :

- Il apparaît que là où sont mis en place des murs légaux, les « graffitis sauvages » tendent à disparaître ou sont de meilleure qualité.
- Le nettoyage des murs tagués coûte très cher à la municipalité, avec la généralisation des murs légaux ce budget (800.000 euros sur Paris) serait en partie économisé.
- Première expérience, en octobre 2009 sur le mur du dépôt de Bus Lagny quartier Plaine-Lagny. Une convention a été passée avec la RATP (réticences au départ, satisfaction ensuite). L'association Commun'Art pilote le projet. Il a été annoncé à l'avance que des Murs seraient ouverts aux *amateurs*, tout le monde pouvant participer. Les jeunes intéressés ont été invités à réfléchir avant, ce dans le cadre d'un cahier des charges. Après une courte formation (concernant les contraintes techniques uniquement), ils avaient toute liberté de faire ce qu'ils voulaient. Il y a en réalité une sélection qui se fait en raison du coût des bombes, des exigences techniques notamment avec l'art du *lettrage*. Des artistes reconnus ont participé.

Projet de la Mairie

- Multiplier ce type d'initiative sur les murs, y compris avec l'élue chargée des espaces verts pour leur végétalisation.
- Élaborer un certain nombre de règles, l'objectif étant d'encadrer tout en laissant une grande liberté.
- Proposer (janvier ou février) un parcours des graphes dans le 20^e co-organisé entre délégations 20^e jeunesse, environnement, sports et tourisme. (cf page spéciale sur le site mairie du 20^e)

Échanges

- Le Conseil de quartier sera informé des suites données à ce projet. Par ailleurs il est invité à faire des suggestions (espaces à investir, avis sur les espaces déjà investis de façon plus ou moins sauvage : Ermitage, rue Dénoyez, etc.)
- Certains jeunes qui taguaient (ailleurs que sur des murs légaux...) ont dit qu'ils avaient l'autorisation de la Mairie, qu'en est-il ? Non la Mairie n'a pas donné d'autorisation, sans doute ont-ils généralisé un peu hâtivement l'appel fait dans le cadre de l'expérience précédente.

- Il faut veiller à ne pas trop « encadrer », un certain côté sauvage, indispensable à l'expression et à celle des jeunes notamment doit être préservé.
- Possibilités offertes sur la Petite Ceinture ?
- Ne serait-il pas envisageable de tendre des toiles sur les murs ?

2 - Info générales

- Le Conseil "plénier" est repoussé en janvier, la date n'est pas encore fixée.
- Quatre vœux ont été votés lors de la réunion des conseillers du 9 novembre, ils concernent :
 - 1 – La *Petite Ceinture* à l'initiative de la Commission cadre de vie
 - 2 - La vidéo-surveillance
 - 3 - Le sens de circulation rue Julien Lacroix
 - 4 - Le soutien au comité de défense de la famille Hamon pour leur maintien dans les lieux : le pavillon qu'elle habite fait partie de l'ensemble crèche - résidence étudiante de la rue Ménilmontant.

Les participants s'étonnent que sur quatre vœux trois aient été proposés et signés de façon individuelle. Il est vivement souhaité que l'initiative et la signature des vœux soient collectives (au niveau du conseil ou des commissions). Il est important de respecter cette règle afin de renforcer le pouvoir attribuer à ces vœux.

- Journal *Belleville Notre Quartier* : sortie prévue en Janvier. Un des objectifs de ce premier numéro est de donner aux habitants l'envie de rejoindre les commissions.
- Changements au Pôle de la Démocratie locale
 - Sandra Chéléliékian remplace Julien Bargeton pour la démocratie Locale.
 - Marina Boulet s'en va à la demande de la Mairie , elle n'est pas actuellement remplacée.
 - Ilia Moulhacène remplace Jean-Charles Teulier.

3 – Chantiers en cours et projets

- 29 rue de la Mare : démolition de l'immeuble (arrêté d'insalubrité en 2001, mise en demeure du Service Technique de l'Habitat 2003), construction de 9 logements sociaux et d'un local commercial confiés à la SIEMP. Le conseil de quartier (représenté par Brigitte Poirier) a participé au jury chargé de sélectionner sur dossiers trois cabinets d'architectes. La sélection définitive se fera ultérieurement sur projet. (lancement des travaux 2011, livraison 2012).

- Passage Mare-Cascades :—A la réunion de juillet 2009 entre Paris-Habitat, Jacques Baudrier (élu urbanisme), l'association des locataires des immeubles du passage, le CEMEA, le Conseil de quartier, la mairie a pris la décision d'ouvrir le passage

- Une réunion a eu lieu récemment entre la mairie et l'association des locataires (la mairie n'a pas souhaité la présence du conseil de quartier, ce que nous avons regretté) il s'agissait principalement de préciser les demandes d'ordre juridique et financier à adresser à la Ville de Paris en vue de l'ouverture du passage et de faire préciser le projet concernant le jardin partagé du haut du passage. Le conseil sera convié à la prochaine réunion.
- L'association des Coteaux de Belleville engagée depuis longtemps dans ce projet sera étroitement associée à la démarche.

- Végétalisation rue Dénoyez – Une initiative individuelle a dénaturé le projet collectif initial et risque de compromettre sa réalisation.

- Relais de Poste : La mobilisation du collectif continue (cf. CR de la réunion précédente, article pour le prochain BNQ). La commission soutient les demandes du collectif : ce vœu aurait du être présenté au conseil plénier de décembre, conseil qui a été repoussé fin janvier.

- "Marché de la survie" : Le problème résolu sur le court terme par l'intervention de la police, resurgira inévitablement (cf. CR de la réunion précédente). Le Conseil a proposé à la mairie que ce soit l'un des thèmes à l'ordre du jour de la prochaine plénière.

Pour travailler sur le long terme , mise en place d'un groupe de travail commun au deux commissions Cadre de vie et Solidarités (article du prochain n° de BNQ à paraître en janvier). À ce jour se sont inscrits pour à ce groupe de travail pour la commission Cadre de vie : Agnès Grosjean,

Claude Grognet, Danièle Gaulier, Fabien Houiller, Brigitte Poirier. Une date de première réunion sera proposée en janvier.

- Travaux placette Mare / rue d'Eupatoria : courrier à adresser à l'élu et au service en charge de la voirie pour demander qu'une information soit rapidement diffusée auprès des usagers : échelonnement et calendrier des travaux, le visage futur de la placette (un affichage nous semble le moyen le plus rapide à ce stade des travaux).

4 - Pour la réunion du 5 janvier

- Nous savons que pour 2010 il n'y aura pas de nouveaux travaux engagés sur le quartier Belleville, mais cela ne doit pas empêcher pas la commission de réinvestir la question la question du budget participatif.

- Vœu proposé par l'amicale Place Maurice Chevalier (sens de circulation rue J. Lacroix).

- Afin de les communiquer à la Commission Propreté faire la liste des rues qu'il serait nécessaire de signaler pour les prochains parcours propreté.

- Espace situé rue des Couronnes entre le pied des immeubles et le trottoir . Cet espace appartient à la résidence du pressoir, possibilité d'une prise en charge par la municipalité si la mairie y est favorable mais surtout si les propriétaires en sont d'accord ce qui n'est toujours pas acquis.

- Compte rendu du Comité local d'urbanisme du 15 décembre.

- Autres points à mettre à l'ODJ du 5 janvier (????)

Il est décidé de garder la périodicité d'une rencontre par mois : premier mardi du mois.

La prochaine réunion aura lieu le

mardi 5 janvier -19 h

à

ARCHIPÉLIA, 17 rue des Envierges – 75020 PARIS